



OFFRE D'EMPLOI :

Agent d'entretien

Service proximité scolaire et périscolaire

Identification du poste

Intitulé du poste : agent d'entretien

Liste des grades possibles pour ce poste : Cadre d'emploi des adjoints techniques

Supérieur hiérarchique direct : chef de service « proximité scolaire et péri-scolaire »

Temps de travail : 9,40/35^{ème} heures hebdomadaires, temps non complet annualisé

Lieu de travail : commune de Vindry sur Turdine

Mode de recrutement : titulaire, stagiaire ou contractuel

Date de recrutement : 20 août 2021 (jusqu'au 19 août 2022)

Analyse des activités du poste

<p>Missions principales du poste</p> <p>La mission principale définit le poste tenu par la personne, sa contribution à la finalité du service.</p>	<p>Activités du poste</p> <p>Que fait la personne dans son travail ? Quelles sont les activités qui contribuent à l'accomplissement des missions indiquées au paragraphe précédent ?</p>
<p>➤ Entretien de locaux : Ecoles, locaux périscolaires (accueil)</p>	<p>En cas d'affectation sur ce type de locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien pendant les semaines scolaires selon protocole ○ Entretien complet pendant les vacances scolaires selon protocole
<p>➤ Entretien de locaux : Mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien régulier selon protocole des bureaux administratifs, des bureaux des élus, des sanitaires et parties communes, salles de réunions...
<p>➤ Entretien de locaux : Stades</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien pendant les semaines scolaires selon protocole

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien pendant les vacances scolaires selon protocole ; rythme et horaires adaptés à l'usage des locaux
<p>➤ Entretien de locaux : salles des fêtes, salles de réunions....</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entretien selon protocole des salles, sanitaires, cuisines, hall d'entrée, extérieurs. Réajustement tâches possible selon les besoins

Compétences requises

- Savoir faire preuve d'autonomie et d'organisation
- Savoir faire preuve de discrétion professionnelle
- Savoir faire preuve de rigueur et d'efficacité
- Connaissance des règles d'hygiène en restauration
- Connaissance des règles d'hygiène spécifiques aux locaux entretenus
- Connaissance des principes d'utilisation et stockage des produits d'entretien
- Connaissance gestes et postures liés au poste

Contextes d'exercice

Garant de l'hygiène

- Respect des règles d'hygiène des locaux entretenus
- Savoir rendre compte de difficultés rencontrées
- Informer la chef de service de toutes configurations exceptionnelles : casses, état déplorable, manque de rangement...
- Gestion stocks & réassorts : anticipation des demandes
- Faire part de besoins en matériels et équipements

Pour tout renseignement :

- Sur le poste, les missions confiées : Mme MAMELLI e.mamelli@vindrysururdine.fr
- Sur les aspects administratifs et ressources humaines : Mme LOUIS m.louis@vindrysururdine.fr ou 04 74 05 61 03

Candidature à adresser à : Mairie de Vindry-sur-Turdine

Monsieur le Maire

5 Place Jean XXIII

Pontcharra-sur-Turdine

69490 VINDRY SUR TURDINE

